

C'est la rentrée au club de jazz avignonnais ce jeudi



Une rentrée tambour battant, au rythme de rencontres, concerts, conférences, expositions, ateliers et pratiques collectives

Une rentrée qui commence par des changements : Julien Tamisier réintègre, en tant que professeur, le <u>Conservatoire Régional du Grand Avignon</u>. C'est son choix après quelques années passées à la direction du club de jazz avignonnais (<u>Ajmi</u>), club qui défend le jazz et les musiques improvisées depuis plus de 45 ans sur le territoire. Il a tenu à faire une programmation qui couvre toute la saison, c'est-à-dire jusqu'en juin 2025, afin de faciliter le passage de flambeau avec le ou la directeur en cours de recrutement.



Un souci d'efficacité que l'on ne peut que saluer et qui lui permet aussi d'affirmer ses ultimes choix, en se faisant plaisir pour nous faire plaisir! Visiblement ému lors de la conférence de presse de présentation, il a su nous guider sensiblement dans cette nouvelle programmation.



Il se passe toujours quelque chose à l'Ajmi

Si ce n'est pas un concert, c'est une Jazz story le mardi ou une Jam session le jeudi. Seul le mois de janvier est consacré aux Tea-jazz du dimanche. Une fois par mois, la Jazz story de Jean-Paul Ricard et Bruno Levée met en lumière la vie d'un artiste à travers une sélection de vinyles originaux. Pour cette saison, ces conférences musicales mettront en valeur des femmes musiciennes comme Marian McPartland, mais aussi des musiciens passés aux oubliettes comme Gerald Wilson.

La Jam session est un autre rendez-vous mensuel incontournable de l'Ajmi, permettant à tous les musiciens professionnels ou amateurs de se produire sur scène et d'improviser ensemble. Chaque soirée est encadrée par un maître de cérémonie, ouverte par un groupe du Conservatoire à rayonnement Régional du Grand Avignon.

Les concerts en soirée débutent en octobre



Ce jeudi 3 octobre, le premier concert de la saison débutera avec The Bridge 2.4, un dispositif qui nous est désormais familier : mettre en relation des musiciens français et américains — pour beaucoup de grands improvisateurs — qui ne se connaissent pas pour créer un répertoire qui sera repris dans une quinzaine de concerts en France et aux USA. Le jeudi suivant, le 10 octobre, carte blanche et double plateau à un jeune saxophoniste (alto et ténor) Max Atger : celui-ci a gagné le tremplin jazz de Saint-Rémy-de Provence en 2023. Il se produira d'abord en trio avec son dernier album *Refuge*, musique aérienne tout en délicatesse puis avec Thibaut Ragu aux percussions pour nous faire swinguer en fin de soirée.

En novembre, c'est le Comte de Monte-Cristo qui a inspiré le trio Wakan, emmené par la pianiste Francesca Han. On retrouvera ensuite avec plaisir un habitué de l'AJMI, le violoniste Dominique Pifarély avec son nouveau trio composé du batteur Mario Costa (celui d'Émile Parisien) et du Suisse contrebassiste Heiri Känzig rencontré au sein du Vienna Orchestra. Avec Shadowlands, on terminera novembre avec un trio de grands improvisateurs qui vont néanmoins nous entraîner dans un répertoire folk de vieilles chansons anglaises.

On s'achemine vers cette fin d'année avec un quintet international de choc : Régis Huby au violon, Bruno Chevillon à la contrebasse et Michele Rabbian aux percussions qui s'adjoignent deux familiers de la musique électronique : le Britannique Tom Arthurs à la trompette et le guitariste norvégien Eivin Aarset. On la terminera par un soutien aux musiciens régionaux avec le quartet de la vocaliste Anne-Marie Jean dans sa dernière création Ink Paper aux compositions oniriques et poétiques.

Les traditionnels Tea-jazz de janvier

La pianiste Sophie Agnel inaugurera ces Tea-jazz dans un solo qui est une véritable expérience sonore. La Compagnie Maâloum revient avec ses lectures musicales et jouera avec les sons du tromboniste Raphaël André et les mots de « Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour » de Georges Pérec. Le dernier Tea-jazz recevra une saxophoniste du Sud-Ouest Alexandra Grimal qui a reçu la distinction « 100 femmes de Culture 2023. »

Une saison 2025 de découvertes ou de talents confirmés

Le quartet de Fiona Aït-Bounou – elle anime par ailleurs les ateliers de voix collectives à l'Ajmi – nous fera voyager aux confins de l'Orient. On retrouvera en février le trio emblématique d'Andy Emler, compagnonnage de plus de 20 ans, qui avec Claude Tchamichian à la contrebasse et Eric Echampard à la batterie, nous livrera une matière sonore unique et forte à l'énergie rock. Un partenariat avec Charly Free de Vitrolles permettra d'écouter le nouveau projet du saxophoniste Hugues Mayot 'L'arbre rouge', véritable orchestre miniature aux sonorités chambristes. Avec l'arrivée du printemps, 'Haleïs' enverra une énergie qui allie jazz et chanson sans être pour autant du jazz vocal. Une grande du piano, Sophia Domancich, accompagnera « les jours qui rallongent » avec un trio surprenant et sublime pour finir la saison des concerts du jeudi.

Les prochains événements



• Concert « Morphose » The Bridge 2.4

Joseph Demoulin : claviers Damon Locks : électronique Macie Stewart : violon, voix

Morgane Carnet : saxophones ténor et baryton Fanny Lasfargues : basse électroacoustique

Jeudi 3 octobre. 20h30. 5 à 16€. AJMI Club. 4 Rue des Escaliers Sainte-Anne. 04 13 39 07 85.

• Jazz story #1

Pianiste, compositrice, arrangeuse et cheffe d'orchestre, décédée le 17 octobre 2023, Carla Bley est l'une des figures majeures des six dernières décennies de l'histoire du jazz. D'abord jouée par de nombreux musiciens, elle a su par la suite développer ses propres projets à la tête de formations à géométrie variable. Seront présentés quelques-uns des temps forts de sa carrière pour un hommage largement mérité.

Mardi 8 octobre. 18h. Apéro partagé. 18h30. Conférence par Jean-Paul Ricard avec Bruno Levée aux manettes. Entrée gratuite. Carte Pass annuelle obligatoire. 2€.

CPME 84 : une rentrée sous le signe de la confiance ?

11 décembre 2025 l



Ecrit par le 11 décembre 2025



Comme chaque année, la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse fait 'sa rentrée des classes'. L'occasion pour la première organisation patronale du département de porter la voix des entrepreneurs locaux. Objectif ? Leur permettre de retrouver la confiance en l'avenir.

Après <u>les incertitudes de la rentrée 2023</u>, la <u>CPME de Vaucluse</u> veut pratiquer la méthode Coué en cette rentrée 2024 puisque la première organisation patronale du département aspire à une période de stabilité afin que les entrepreneurs puisse reprendre confiance en l'avenir.

« Depuis la dissolution de l'Assemblée Nationale, notre pays, victime de querelles politiques partisanes, demeure dans un immobilisme et un attentiste qui impactent directement notre économie », regrette Bernard Vergier, président de la CMPE.

Dans la foulée, <u>celui qui a été fait Chevalier de la Légion d'honneur en juin dernier</u> par <u>Christophe Mirmand</u>, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, espère qu'enfin la nomination d'un premier



ministre puisse amener « de la stabilité et de la visibilité pour nos entreprises afin de faire face à leurs inquiétudes grandissantes, à des carnets de commande en baisse, des investissements suspendus, des défaillances d'entreprise en hausse ou bien au dérapage incontrôlé des finances publiques. »

« Nos entreprises ont besoin de simplification et de stabilité réglementaire et fiscale. »

Simplifier et agir

Pour répondre à ces défis, l'organisation patronale appelle à reprendre sans délai la loi sur la simplification administrative, réformer l'action publique ainsi qu'agir pour soutenir la croissance face aux défaillances d'entreprise.

« La thématique de la simplification administrative revient toujours dans les problématiques locales rencontrées par nos dirigeants, précise Bernard Vergier. Que cela soit les délais de délivrance des permis de construire, de la certification qualiopi pour les organismes de formation en constante évolution – 9 versions en 3 ans ! -, les règlementations thermiques très contraignantes pour les petits propriétaires, le guichet unique pour les entreprises, longtemps en dysfonctionnement et causant de nombreuses difficultés pour les experts-comptables, etc, etc... Nos entreprises ont besoin de simplification et de stabilité réglementaire et fiscale. »

« L'apprentissage reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises. »

L'importance de l'apprentissage

Cette conférence de rentrée a été aussi le moment pour le président de la CPME 84 de rappeler le soutien de la Confédération à l'apprentissage comme première étape déterminante pour entrer dans le monde du travail.

« L'apprentissage doit continuer à être soutenu, cela sera apparemment le cas jusqu'à la fin du quinquennat (à hauteur de 6000 € pour la première année du contrat). Il reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises en leur donnant une formation concrète, en travaillant sur les savoir-être ainsi que sur la valeur 'travail'. »

De quoi compenser, en partie, un niveau de qualification insuffisant « qui impacte lourdement l'économie locale, particulièrement le bassin du Grand Avignon. » poursuit le président Vergier qui rappelle les grandes difficultés de recrutement (hausse de 2% sur un an des demandeurs d'emploi dans le Vaucluse contre une baisse de 0,3 en région Paca et une hausse de 0,8% au niveau national). « Trop d'entreprises peinent à recruter, trop de postes sont vacants sur l'ensemble des secteurs d'activités mettant en difficulté le développement et l'activité de nos structures », insiste-t-il.

Donner envie aux Français de travailler

« Si nous voulons nous en sortir, il faut donner envie aux Français de travailler plus, il faut que nous augmentions la productivité, il est impératif que nous encouragions ceux qui font tourner notre économie! Il nous faut également aller de l'avant, en prenant à bras le corps les questions cruciales pour le pays, comme celles de l'emploi des séniors ou du logement qui connait actuellement une crise sans





précédent. Ce ralentissement de l'activité n'est évidemment pas sans conséquence sur les rentrées fiscales qu'il s'agisse de la TVA ou de l'impôt sur les sociétés dont les recettes sont en baisse. »

Pourtant, les entreprises 'font le job' pour Bernard Vergier : « Malgré tout, les entreprises françaises, et en particulier les TPE/PME, ont montré leur formidable dynamisme en continuant à créer des emplois et en augmentant les salaires aujourd'hui, plus rapidement que l'inflation. »

« Notre parti c'est l'entreprise. »

En attendant, le dérapage des finances publiques préoccupe grandement le président de la CPME de Vaucluse : « Ne l'oublions pas, sans entreprises privées, pas de recettes fiscales, pas de création de richesses, pas d'investissement, pas de redistribution ni d'aides sociales et enfin pas de financement des infrastructures publiques. Sans économie, on n'a rien. »

- « Il est plus que jamais nécessaire que les chefs d'entreprise soient écoutés, entendus et soutenus par les pouvoirs publics et les élus locaux : maires, présidents d'EPCI, députés, sénateurs, etc... Ces derniers doivent impérativement tenir compte des problématiques en tout genre de nos entrepreneurs sur le terrain. »
- « On leur demande d'ouvrir les yeux et de se retrousser les manches » même si, rappelle celui qui préside une organisation patronale regroupant près d'un millier d'adhérents directs vauclusiens, « nous sommes apolitiques. Notre parti c'est l'entreprise. »

Bernard Vergier, président de la CPME 84, décoré de la Légion d'Honneur

Combien coûte la rentrée scolaire en France

11 décembre 2025 l



Ecrit par le 11 décembre 2025

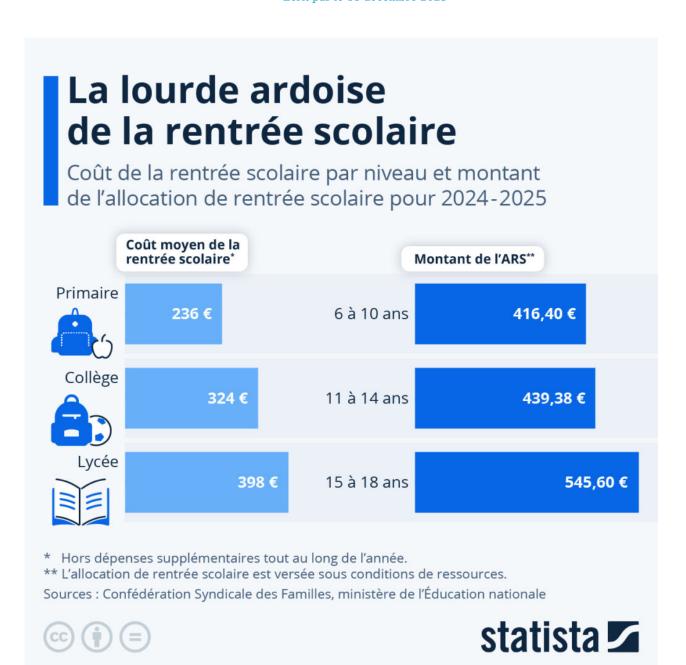


Les dépenses de rentrée scolaire constituent une part importante du budget des familles. Selon l'enquête annuelle de la <u>Confédération Syndicale des Familles</u> (CSF), à laquelle 341 familles ont participé en 2024, 15% déclarent que ces dépenses constituent une difficulté, et le taux grimpe à 40% pour les familles monoparentales, particulièrement fragiles financièrement.

Selon la CSF, le coût global de la rentrée scolaire en France a diminué de 6,8% cette année, mais cette baisse ne compense pas les hausses des années précédentes (4,3% en 2022 et 11,3% en 2023). De manière générale, les dépenses de rentrée scolaire restent importantes : 236€ en moyenne par élève à l'école primaire, 324€ au collège et 398€ au lycée.

La CSF note que l'allocation de rentrée scolaire (ARS), versée sous conditions de ressources aux familles, ne couvre pas les dépenses liées à la scolarité tout au long de l'année, en particulier au collège et au lycée, où environ les trois quarts de son montant sont dépensés dès la rentrée.





De Tristan Gaudiaut pour Statista



Le Réseau Entreprendre Rhône-Durance fait sa soirée de rentrée à la Fondation Villa Datris



Le mardi 12 septembre, le <u>Réseau Entreprendre Rhône-Durance</u> a fait sa rentrée à l'Isle-sur-la-Sorgue. C'est au milieu des œuvres d'art de la <u>Fondation Villa Datris</u> que se sont réunis membres du Réseau et partenaires.

80. C'est le nombre de personnes qui se sont rendus à la Fondation Villa Datris le 12 septembre et qui ont vogué entre les œuvres de l'exposition 'Mouvement et lumière #2' à l'occasion de la soirée de rentrée du Réseau Entreprendre Rhône-Durance.

Si cet événement a été l'occasion pour les membres du Réseau et ses partenaires de s'imprégner de l'art



contemporain lors d'une visite des lieux menée par une médiatrice, cette soirée a également permis de présenter les ambitions pour l'année 2023/2024, les nouveaux membres du Réseau Entreprendre Rhône-Durance, et les chefs d'entreprise qui viennent de rejoindre la liste des lauréats de 2023.

La Fondation Villa Datris

- « C'est toujours un plaisir de se retrouver à chaque fois dans un lieu différent », a déclaré <u>Emmanuel Sertain</u>, président du Réseau Entreprendre Rhône Durance. La Fondation Villa Datris est un lieu d'exception à l'Isle-sur-la-Sorgue qui rend accessible l'art contemporain. Si le lieu a accueilli 80 personnes pour cette soirée de rentrée, c'est au total déjà plus de 52 000 visiteurs qui ont franchi son portail cette année, contre environ 40 000 les années précédentes.
- « La Fondation Villa Datris est la preuve que l'on peut gérer des entreprises et s'intéresser à l'art, et pourquoi pas monter des collections », a affirmé <u>Stéphane Baumet</u>, directeur de la Fondation, en s'adressant tout particulièrement aux gérants d'entreprise présents lors de cette soirée. En effet, la présidente de la Fondation, <u>Danièle Kapel-Marcovici</u>, et également la présidente du groupe <u>Raja</u>, spécialisé dans la distribution d'emballages et de fournitures professionnelles et implanté notamment à Sorgues. Danièle Kapel-Marcovici montre son amour pour l'art à travers la Fondation Villa Datris, mais aussi à travers Raja, qui a <u>sa propre collection d'art</u>.

Visite de la Fondation

Les membres et partenaires du Réseau Entreprendre Rhône-Durance ont donc pu visiter les différents étages de la Villa Datris afin de mieux comprendre la passion de la PDG de Raja pour l'art contemporain. Ils ont pu découvrir les 81 œuvres de l'exposition 'Mouvement et lumière #2' grâce aux explications d'une médiatrice.

Des effets d'optiques aux effets de lumières, tout en passant par les mouvements, les invités ont pu profiter d'une immersion totale dans les univers des différents artistes pendant près d'une heure.





11 décembre 2025 |



Ecrit par le 11 décembre 2025



11 décembre 2025 l



Ecrit par le 11 décembre 2025



©Vanessa Arnal

Une nouvelle année débute pour le Réseau Entreprendre Rhône-Durance

Après une visite guidée sous les yeux ébahis et curieux de chacun, le président du Réseau Entreprendre Rhône-Durance a présenté une des ambitions de cette nouvelle année : la dynamisation du Réseau. « On souhaite relancer les commissions mises en place l'année dernière, celles qui ont très bien marché comme la commission des lauréats, pilotée par <u>Olivier Trintignac</u>, la commission partenariats, menée par <u>Véronique Constantin</u>, ou la commission territoriale, dirigée par <u>Brigitte Borel</u>, mais aussi en créant des commissions sur de nouvelles thématiques », a-t-il expliqué.

Ces nouvelles thématiques devraient être décidées et annoncées dans les prochains jours. « J'appelle tous ceux qui souhaitent s'impliquer à se rapprocher de nous », a poursuivi le président du Réseau. Emmanuel Sertain en a également profité pour rappeler que la Fédération du Réseau Entreprendre, qui représente près de 130 associations et plus de 15 000 membres, organise sa biennale à Saint-Étienne du 13 au 15 octobre prochains et qu'il reste encore des places. Ces trois jours permettront des moments d'échange et de convivialité entre des chefs d'entreprise engagés.

De nouveaux membres et de nouveaux lauréats



Cette rentrée a aussi été l'occasion de présenter les nouveaux membres du Réseau Entreprendre Rhône-Durance. Ainsi, cinq personnes ont rejoint ce dernier : <u>Charlotte Moretti</u> du cabinet <u>J. Causse & Associés, Sylvain Dufour</u> qui a deux agences <u>MMA</u> sur le territoire du Grand Avignon, <u>Nadia Gourievidis Wihlborg</u> qui a été lauréate en 2020, et Yann et Sandrine Le Moel qui ont repris l'entreprise <u>Thermolack</u> à Pland'Orgon et ont également été lauréats en 2020.

Quant aux entrepreneurs qui rejoignent la liste des lauréats 2023, ils sont aussi au nombre de cinq. Parmi ceux présents à la soirée de rentrée, il y a Christophe Bazin qui a repris l'entreprise <u>Clarys</u> à Pernes-les-Fontaines et à Orange, spécialisée dans les installations de poêles à bois, <u>Charles Desombre</u> qui vient de reprendre AVM (Atelier du verre et de la miroiterie) et Actipose, deux sociétés dans la miroiterie et la pose de miroiterie à l'Isle-sur-la-Sorgue, et <u>Laurent Marteel</u> qui va ouvrir le club de karaoké Yaka Chanter au Pontet d'ici la fin de l'année ou en début d'année prochaine. La liste des nouveaux lauréats compte également <u>Fleur Masson</u> avec son entreprise thoroise <u>Le Beau Geste</u> qui produit des biscuits aux légumineuses bio et riches en fibres, et <u>Frédéric Baroni</u> de <u>DiveIT</u>, une entreprise spécialisée dans le refroidissement des serveurs informatiques. Cette nouvelle année s'annonce donc riche en création et en reprise d'entreprises pour le Réseau Entreprendre Rhône-Durance.

RisingSUD fait sa rentrée à la Lustrerie Mathieu

11 décembre 2025 l



Ecrit par le 11 décembre 2025



Cette année, l'agence d'attractivité et de développement économique de la région Sud risingSUD a décidé d'organiser son événement annuel de La Communauté by risingSUD en Vaucluse. C'est à Mathieu Lustrerie à Gargas que se sont réunis les dirigeants d'entreprise le mercredi 6 septembre dernier.

Malgré un soleil tapant, les lustres de la Lustrerie Mathieu sont allumés. Ils montrent le chemin aux dirigeants d'entreprises vers le bâtiment du fond, où les représentants de risingSUD les attendent.

C'est donc en Vaucluse, dans ce lieu d'exception à Gargas, que l'agence d'attractivité et de développement économique de la région Sud a choisi de faire sa rentrée. Au programme : présentation de la promotion 2020-2022 du programme Sud Accélérateur, remise des diplômes, visite de la Lustrerie Mathieu, mais aussi conférence sur l'intuition et son rôle en entreprise.

Le programme Sud Accélérateur

Le programme Sud Accélérateur, mis en place par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et par l'agence risingSUD en partenariat avec Bpifrance, se fait sur 24 mois. C'est un programme d'accompagnement sur-mesure et de proximité pour les petites et moyennes entreprises (PME) et leurs



Ecrit par le 11 décembre 2025

dirigeants, visant à révéler les entreprises de taille intermédiaire (ETI) de demain.

Si les objectifs de ce programme sont de révéler les potentiels de croissance de l'entreprise et de créer de la valeur sur le territoire et un effet d'entrainement sur l'attractivité et l'emploi, la synergie a également toute sa place. « Souvent, le chef d'entreprise est isolé, déplore <u>Bernard Kleynhoff</u>, président de risingSUD. Il est primordial de pouvoir faire des échanges et de se faire évoluer les uns les autres. »



Bernard Kleynhoff, président de risingSUD. ©Vanessa Arnal

Un esprit de communauté

Ainsi, l'entraide et les échanges font partie intégrante du programme Sud Accélérateur, mais aussi de se qui ensuit. En participant au programme, une entreprise rejoint la communauté des 3 500 PME et ETI accélérées par Bpifrance, les 146 entreprises suivies par risingSud, ainsi que le réseau Business des entrepreneurs en croissance qui regroupe 6 000 entreprises.

En accédant à ces communautés, les dirigeants d'entreprise accède à des événements, mais aussi à des mises en relations tout au long de l'année. « Le plus interessant lors de ces rencontres, ce sont les échanges que peuvent avoir les chefs d'entreprise sur leurs différentes problématiques », explique



Nicolas Magenties, directeur régional Région Sud chez Bpifrance.



Nicolas Magenties, directeur régional Région Sud chez Bpifrance. ©Vanessa Arnal

La 4ème promotion de Sud Accélérateur

La Promotion 4 du programme Sud Accélérateur, ce sont 20 PME accompagnées durant 24 mois. Les dirigeants de ces entreprises ont pu assister à 16 jours de séminaire et ont pu bénéficier de 39 missions d'accompagnement durant ces deux années. Le programme a permis une évolution de +32,6% du chiffre d'affaires en moyenne, et la création de 224 nouveaux emplois.

La rentrée de risingSud à la Lustrerie Mathieu était donc l'occasion idéale de féliciter les dirigeants d'entreprise pour leur implication, de leur remettre leur diplôme, mais aussi d'obtenir leur avis quant au programme Sud Accélérateur. « On a commencé en pleine crise de covid, le contexte était particulier et c'était difficile de se réunir et de créer une communauté, mais les représentants de risingSud ont fait un travail remarquable pour nous trouver des solutions », s'accordent à dire les dirigeants d'entreprise. La passion des intervenants et la richesse qu'offre ce programme sont également des points qui sont ressortis lors de la remise des diplômes.



Cinq PME vauclusiennes faisaient partie des diplômés : <u>Bedouin</u> (spécialiste des fruits secs en vrac à Visan), <u>Proexpace</u> (leader en agencement de pharmacie à Sorgues), <u>Chocolaterie Castelain</u> (à Châteauneuf-du-Pape), <u>Rouby</u> (distributeur de matières premières et petit matériel dédiés aux métiers de bouche à Avignon), <u>Hydroconseil</u> (bureau d'études indépendant de droit français à Avignon) et la <u>Bécanerie</u> (spécialiste des pièces neuves et d'origine pour les 2-roues à Avignon).



©Vanessa Arnal

La visite de la Lustrerie Mathieu

Après les différents témoignages des diplômés, c'est au tour de <u>Régis Mathieu</u>, dirigeant de la lustrerie, de prendre la parole et de raconter l'histoire de son entreprise, tout en faisant le tour des différents bâtiments qui composent la lustrerie.

Les dirigeants apprennent donc que l'entreprise était en faillite lorsque Régis Mathieu en a repris les rênes, les lustres n'étant plus à la mode dans les maisons des particuliers à la fin du XXème siècle. Ainsi, le dirigeant de la lustrerie a dû réinventer l'entreprise, en proposant notamment de nouveaux services, tels que la rénovation de lustres.





Cette visite avait pour but d'inspirer les dirigeants de La Communauté by risingSUD, mais aussi de mettre en avant une entreprise qui rayonne en France et à l'international, et qui fait la fierté de la commune de Gargas, du Pays d'Apt, du Vaucluse, et plus largement de la Région Sud.

Une conférence autour de l'intuition

Cette journée de rentrée s'est terminée avec une conférence intitulée « L'intuition, l'âme de la performance », animée par <u>Victoria Pellé Reimers</u>, qui explore le domaine de l'intuition depuis près de 20 ans. Ce temps a permis aux dirigeants de se poser plusieurs questions sur cette thématique : 'qu'est-ce que l'intuition ?', 'comment être sûr que ce que l'on ressent découle de l'intuition ?'.

« Quand j'ai voulu remettre l'entreprise sur pied, tout le monde m'a dit que c'était une mauvaise idée, mais l'intuition m'a pris par la main. J'avais plus confiance en mon intuition qu'en mon côté rationnel. »

Régis Mathieu

Les dirigeants ont pu créer des petits groupes afin de débattre sur certaines questions comme : 'avezvous confiance en votre intuition ?'. Ils ont ensuite pu déterminer quel type d'intuition ils ont, l'intuition visionnaire, contextuelle ou relationnelle, et comment elle peut impacter leur choix, que ce soit dans un contexte professionnel ou non. La conférence s'est achevé avec trois questions : 'que me dit mon intuition ?', 'qu'est-ce que je risque à l'écouter ?', 'qu'est-ce que je risque si je ne l'écoute pas ?'.





Victoria Pellé Reimers, conférencière, auteure et spécialiste de l'intuition. ©Vanessa Arnal

Rentrée scolaire : Parent et salarié, quels sont mes droits le jour de la rentrée... et après ?

11 décembre 2025 |



Ecrit par le 11 décembre 2025



La rentrée approche, l'heure pour nos chers bambins de retourner sur les bancs de l'école. L'heure également pour les parents de concilier la gestion des enfants et le travail : accompagner son enfant le jour de la rentrée, gérer les maladies, aménager ses horaires... Des situations qui soulèvent chaque rentrée scolaire leur lot d'interrogations. Isabelle Vénuat, juriste aux Editions Tissot (éditeur spécialiste du droit social), répond aux trois questions les fréquentes.

Puis-je arriver en retard au travail pour accompagner mon enfant lors de la rentrée scolaire?

Le Code du travail ne prévoit pas d'autorisation d'absence pour la rentrée scolaire. Il faut donc se référer à sa convention collective qui pourra prévoir, sous condition d'ancienneté du salarié, d'âge des enfants ou de niveau scolaire, un certain nombre d'heures afin d'accompagner ses enfants pour leur premier jour de classe.

A titre d'exemple, la convention collective de la coiffure prévoit une autorisation d'absence de 3 heures rémunérées le jour de la rentrée, pour accompagner ses enfants jusqu'à 13 ans. Celle de la Publicité, autorise les parents à prendre une demi-journée « à leur demande ». Dans le secteur de la propreté, la convention collective prévoit pour les parents dont l'enfant entre pour la première fois à l'école, le bénéfice d'une journée de congé rémunérée.

Si rien n'est prévu dans la convention collective, il faut vérifier s'il n'existe pas un usage d'entreprise ou un accord d'entreprise sur le sujet. Aucune disposition ? Dans ce cas, l'employeur est libre d'accorder ou non des heures d'absence pour cette rentrée scolaire.

Et si l'employeur refuse ? Sauf s'il est au forfait jours puisque la notion de retard y est inexistante, l'ultime solution pour le salarié sera alors de poser un jour de congé payé ou de RTT.



Quels sont mes droits quand mon enfant est malade, de combien de jours puis-je disposer par enfant et par an ?

En cas de maladie ou d'accident d'un enfant de moins de 16 ans, constaté par certificat médical, le salarié a le droit de bénéficier d'un congé non rémunéré, quelle que soit son ancienneté, à condition qu'il assume la charge de cet enfant. La durée de ce congé est de 3 jours par an au maximum avec possibilité de fractionnement. Il est porté à 5 jours si :

- l'enfant est âgé de moins de 1 an ;
- le salarié assume la charge d'au moins 3 enfants de moins de 16 ans.

Attention toutefois, cette durée de 3 jours (ou 5 jours selon le cas) est une durée globale pour tous les enfants du salarié et non pour chaque enfant! La convention collective peut prévoir des dispositions plus favorables, notamment le maintien de la rémunération ou des durées d'absences plus longues.

Dernière précision, ce congé pour enfant malade concerne les cas bénins de maladie ou d'accident nécessitant un court rétablissement. En cas d'accident, de maladie ou de handicap grave de l'enfant, le salarié pourra notamment bénéficier d'un congé de présence parentale et s'absenter pendant plusieurs mois.

Quels sont mes droits si je souhaite obtenir un temps de travail aménagé (4/5e par ex) pour m'occuper de mes enfants ?

Jusqu'aux 3 ans de l'enfant, le salarié ayant un an d'ancienneté dans l'entreprise peut demander à bénéficier d'un congé parental d'éducation à temps plein (le contrat de travail est alors suspendu) ou à temps partiel, avec un minimum de 16 heures de travail par semaine. L'ancienneté d'un an s'apprécie à la date de naissance de l'enfant ou à la date de l'arrivée au foyer de l'enfant adopté. Ceci est un droit que l'employeur ne peut refuser si le salarié en remplit les conditions.

Néanmoins, en cas de congé parental d'éducation à temps partiel, l'employeur a le pouvoir d'imposer la répartition des horaires au salarié afin de ne pas désorganiser le fonctionnement du service ou de l'entreprise.

Ainsi, par exemple, si l'employeur ne peut refuser un congé parental à temps partiel, il n'est pas tenu d'accepter l'absence le mercredi si d'autres personnes du service prennent déjà ce jour. Il pourra donc imposer un autre jour d'absence dans la semaine. Le refus du salarié de se plier aux nouveaux horaires choisis par l'employeur peut constituer une cause réelle et sérieuse de licenciement.

A la fin du congé parental d'éducation à temps partiel, le salarié qui souhaite continuer sur le même rythme peut demander à ce que son contrat à temps plein soit transformé en contrat de travail à temps partiel. Mais dans ce cas, ce n'est plus un droit. Et l'employeur peut refuser la demande s'il estime qu'un temps partiel est néfaste à la bonne marche de l'entreprise.

Isabelle Vénuat, juriste aux Editions Tissot





Isabelle Vénuat, juriste aux Editions Tissot. © Gilles Piel



Monteux : le conseil municipal se réorganise pour la rentrée



La rentrée, c'est aussi pour le conseil municipal de Monteux, qui, comme chaque année, procède à une réorganisation de ses délégations. Cette « tradition », comme l'appelle le maire Christian Gros, permet de répondre à des problématiques « de plus en plus complexes. »

« Notre objectif reste de travailler en proximité avec les habitants de Monteux, commence par dire <u>Christian Gros</u>. Il faut affirmer nos choix politiques qui sont fondés sur les attentes des Montiliens mais aussi sur le futur de la Ville. » C'est avec cette ambition que le maire a effectué quelques modifications au niveau des délégations accordées au conseil municipal.

Si généralement une délégation reste la même pendant toute la durée du mandat (sauf si le maire décide de la retirer ou de la modifier), à la mairie de Monteux, la tradition veut que chaque délégation soit



accordée pour 1 an renouvelable. Ainsi, à chaque rentrée, le maire procède à une analyse qui peut mener à une réorganisation.

Les délégations du conseil municipal pour l'année 2022-2023

« Pour réorganiser au mieux les délégations, il faut mettre en cohérence le plus possible les compétences et le réseau de chaque élu avec sa délégation », explique Christian Gros. Cette année, les objectifs principaux sont la transition écologique et la participation citoyenne. C'est dans cette volonté que s'inscrit cette réorganisation.

Les adjoints au maire :

- Carine Blanc est donc devenue 1e adjointe au maire, déléguée au sport et à la santé.
- Samuel Montgermont est le 2e adjoint délégué à l'attractivité et aux finances.
- Annie Millet est la 3e adjointe déléguée à la transition écologique.
- Christophe Mourgeon est le 4e adjoint délégué aux solidarités.
- Mireille Sauvayre-Gaudin est la 5e adjointe déléguée à la ville éducative et culturelle.
- Philippe Collet est le 6e adjoint délégué aux patrimoines et à l'identité.
- Chantal Gonnet-Olivi est la 7e adjointe déléguée à la transition numérique et à la politique du logement.
- Stéphane Michel est le 8e adjoint délégué à la ville en transition.
- Annie Garnero, qui est aujourd'hui conseillère municipale déléguée à la ville conviviale, aux ressources humaines et à la qualité des services publics, devrait devenir la 9e adjointe au maire le 17 octobre prochain.

En plus d'Annie Garnero, qui restera donc conseillère municipale déléguée jusqu'au mois prochain, la mairie compte huit autres conseillers municipaux délégués :

- Mario Harelle, délégué au cadre de vie.
- Evelyne Espenon, déléguée à l'agriculture et à la végétalisation.
- Cyrille Geel, délégué au vivre ensemble et à la vie des quartiers.
- Sonia Namouchi, déléquée à la petite enfance et au commerce de proximité.
- Mohammed Aïtane, délégué à la politique de la ville.
- Sylvie Gacquière, déléguée au tourisme et aux jumelages.
- Younès Bourohi, délégué à la jeunesse et la citoyenneté.
- Damien Juge, délégué à la protection civile et au souvenir.

Une transversalité des rôles

Même si chaque conseiller ou adjoint se voit accordé une délégation particulière en fonction de ses compétences, ils ne sont pas pour autant cloisonnés dans cette délégation-là. « Il est important de souligner qu'ils occupent des rôles transversaux », insiste le maire.



« Notre volonté est de travailler ensemble, pour et avec les habitants. Demander leur avis est essentiel. »

Christian Gros

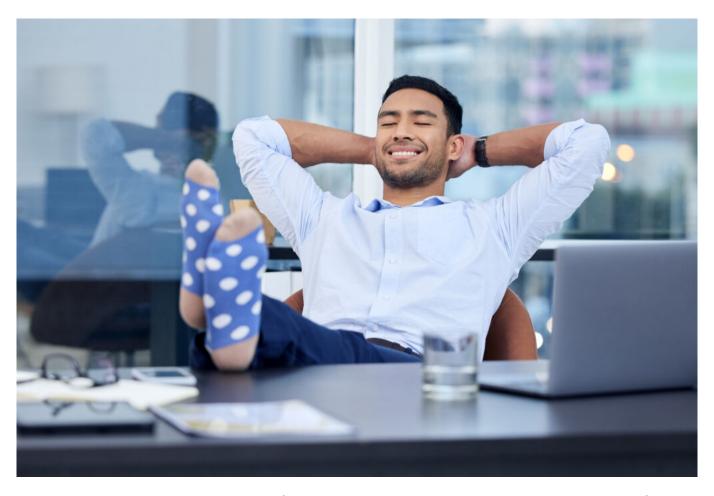
Les élus vont donc devoir travailler en cohésion. Quatre grands axes vont guider leur année : le bien-être du quotidien (qui comprend la propreté et la sécurité), le 'vivre ensemble', l'attractivité (qu'elle soit économique, touristique, ou qu'elle concerne l'attachement des habitants à la ville), et la transition (qu'elle soit écologique, numérique, citoyenne, ou qu'elle touche à l'urbanisme pour le dévéloppement de la ville).

Le bonheur national brut plutôt que produit intérieur brut

11 décembre 2025 l



Ecrit par le 11 décembre 2025



Je ne sais pas si pour vous c'est la même chose mais rien que t'entendre le mot « rentrée » j'ai le bourdon pour le reste de la journée. Sans doute des réminiscences du difficile retour sur les bancs de l'école, après la longue pause estivale. Et avec toutes ces mauvaises nouvelles qui s'accumulent, cette rentrée 2022, s'annonce comme particulièrement difficile. A moins que...

La rentrée doit-elle forcément être un moment anxiogène ? La fin des vacances, le retour au travail, le début de l'automne, l'arrivée des premiers frimas... Les médias, toujours empreints d'originalité, en rajoutent en nous abreuvant de « rentrées » à toutes les sauces : la rentrée des classes, la rentrée sociale, la rentrée politique, la rentrée culturelle qui elle-même se subdivise en rentrée littéraire, cinématographique, théâtrale, musicale... Sans parler des grandes surfaces qui mettent en place les fameuses fournitures scolaires dès le début du mois d'août, histoire de vous rappeler, au beau milieu des vacances : « coucou c'est bientôt le taff ! » Avouez qu'on ne nous épargne rien !

La rentrée 2022, un cru exceptionnel!

La rentrée 2022 sera, dans son genre, un cru assez exceptionnel. Entre la flambée des prix de l'énergie, le retour de l'inflation, une crise sanitaire pas totalement éradiquée, les menaces liées à la guerre en



Ukraine ou encore l'accélération des incidences du changement climatique, il y a de quoi avoir le moral dans les chaussettes. Déjà que la rentrée est, pour beaucoup, un moment, dans l'année, particulièrement difficile et délicat à négocier. Qu'est ce qui pourrait tempérer nos tourments et nos déprimes automnales, et nous offrir guelques raisons d'espérer ?

Vers d'autres modèles ?

Il y a encore quelques mois de cela, la croissance et la consommation étaient érigées comme le seul modèle capable d'apporter le plein emploi, le bien-être et le progrès social. En dehors point de salut. Et hop, aujourd'hui changement total de dogme. Les crises que nous vivons actuellement nous montrent que ce modèle a vécu et qu'il ressemble de plus en plus à une impasse. Et maintenant on nous culpabilise de consommer et d'être dans l'abondance et l'insouciance, alors que il y a encore quelques temps...

Le BNB plutôt que le PIB*

Dans cette crise, qui ressemble il faut bien le reconnaître à une fin de cycle, l'économie manque de bras partout. Pas assez de professeurs ou d'instituteurs, pas assez de chauffeurs de bus, de conducteurs de train, d'infirmières, de médecins, pas assez de personnels dans les commerces, les activités de services, les entreprises de toute nature ... Dans notre beau pays, depuis le début de l'année 2022, on enregistre, chaque trimestre, 520 000 démissions.

Selon la DARES** rien d'exceptionnel à cela. Cet organisme explique qu'à chaque période de reprise économique (ce qui était le cas avec la fin de la crise de la Covid), le taux de démission remonte naturellement. Nouvelles opportunités, besoin d'évolutions, le marché du travail s'ouvrant, les salariés sont tentés de changer. Dans le cas présent l'embellie économique de l'après Covid ne pourrait qu'être un feu de paille. Ne faudrait-il pas plutôt voir, dans ce qu'on a appelé « la grande démission »***, une envie d'autre chose, où le bien-être prendrait le pas sur la valeur travail, un nouvel équilibre privilégiant sa vie personnelle. Des changements qui modifieraient aussi nos rapports avec la nature et ses ressources. Un autre horizon que le toujours plus! Le bonheur national brut plutôt que produit intérieur brut. C'est en cela que la rentré 2022 pourrait être positive : une prise de conscience qui permettrait, à minima, déboucher sur la correction de nos excès (et ils sont nombreux).

Une révolution plutôt qu'un « grand reset ». D'ici là bonne rentrée!

- * Le bonheur national brut plutôt que produit intérieur brut
- ** Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (Ministère du Travail).
- *** Mouvement née aux USA après la pandémie de la COVID. En 2021, 38 millions d'américains ont quitté du jour au lendemain leur travail.

Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), <u>Didier Bailleux</u> a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et à travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés

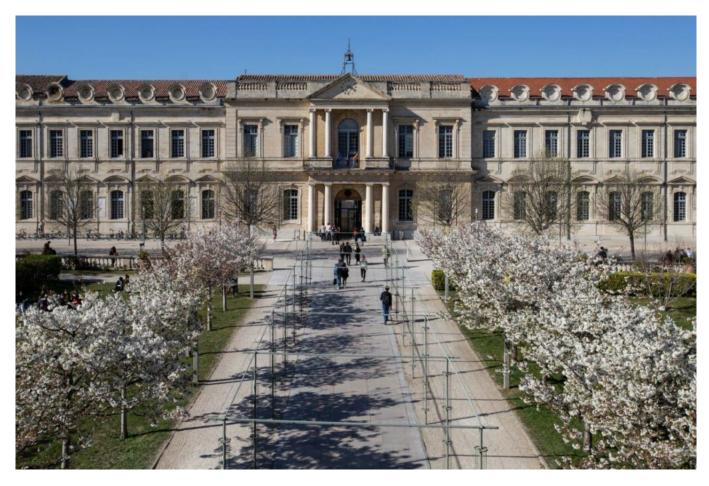
11 décembre 2025 |



Ecrit par le 11 décembre 2025

aux terroirs.

102 étudiants étrangers vont faire leur rentrée à l'Université d'Avignon



Alors que l'Université d'Avignon accueille ses nouveaux étudiants du 30 août au 9 septembre lors des journées de pré-rentrées, avant une reprise des cours officielle le lundi 12 septembre, elle dédie une journée à ses étudiants internationaux, qui seront au nombre de 102 cette année.



Les étudiants internationaux seront accueillis le lundi 5 septembre par la Maison de l'international lors d'une pré-rentrée spécifique. Cette année, sauf en cas de désistement, ils seront 102 à venir de l'Europe et du monde entier pour découvrir l'université d'Avignon, mais aussi la Ville d'Avignon et le Vaucluse. Près de la moitié d'entre eux restera pendant toute l'année alors que l'autre partie n'effectuera qu'un semestre à la Cité des Papes.

D'où viennent-ils?

La grande majorité des étudiants en mobilité internationale vient d'Europe. Les pays les plus représentés sont le Royaume-Uni (30 étudiants), l'Espagne (17 étudiants), l'Italie (16 étudiants) et l'Allemagne (12 étudiants). D'autres étudiants viennent de Belgique, Grèce, Hongrie, Irlande, Pays-Bas, Roumanie et Suisse. .

Seuls 8 étudiants viennent du reste du monde. 4 débarquent de Colombie, 3 de Corée du Sud et 1 du Canada. Les 4 étudiants colombiens sont d'ailleurs des boursiers d'excellence qui ont été choisis par l'ambassade de France à Bogota.

L'Université d'Avignon va également accueillir 7 boursiers d'excellence Mistral* et 1 boursière d'excellence Europa**. Ces étudiants-là viennent d'Algérie, d'Argentine, du Cameroun, de Guinée et d'Italie.

Que vont-ils étudier?

Les étudiants internationaux qui viennent étudier dans une université en France ne sont pas obligés de suivre une formation unique. La grande majorité suivra des cours dans les domaines des lettres, du droit et de la gestion, et des sciences humaines et sociales.

Afin de leur garantir la meilleure expérience possible en France, la Maison de l'International leur propose une formation Français Langue Etrangère intensive pendant la semaine d'accueil et puis des cours hebdomadaires tout au long du semestre. Le niveau général de compétence linguistique en français permet des taux de réussite satisfaisants.

La journée des étudiants internationaux

Ce lundi, les étudiants étrangers seront accueillis à partir de 9h30 avec un petit-déjeuner dans les jardins de l'université, en présence d'Anne-Sylvie Fabiano-Tixier, vice-présidente déléguée aux relations internationales de la Maison de l'international. Cet accueil sera suivi d'une visite du campus puis d'un pique-nique convivial.

L'après-midi, les étudiants partiront à la découverte d'Avignon à travers une visite historique du centreville accompagnés de Paul Payan, maître de conférences en histoire à l'Université d'Avignon.

Toute la semaine sera ponctuée de cours de français, d'une visite de la bibliothèque universitaire, d'une présentation des outils numériques et des cours de sport à disposition des étudiants sur les campus. Des





étudiants vacataires seront disponibles tout le mois de septembre pour les accompagner dans leurs démarches administratives.

*Le programme de bourses d'excellence Mistral est destiné aux étudiants étrangers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger et qui souhaitent poursuivre des études à Avignon Université en vue de l'obtention d'un diplôme de Master. Son objectif est d'objectif d'attirer des étudiants à haut potentiel scientifique. Cette année, le montant de cette bourse s'élève à 6 000€.

**Le programme de bourses 'France Excellence Europa' permet aux étudiants de 26 pays de l'Union Européenne d'obtenir une bourse pour venir étudier au niveau Master dans un établissement d'enseignement supérieur français. Elle permet, entre autre, le versement d'une allocation semestrielle de 6 850€.